



**ARTICLE 5 – ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET ADOPTÉ à Venise-en-Québec ce 19 décembre 2012

\_\_\_\_\_  
Jacques Landry, Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin, Directrice-générale et  
Secrétaire-trésorière

---

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**RÈGLEMENT NO. 385-2012**

Je, soussignée, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil dès le 21 décembre 2012.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 21 décembre 2012

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin, Directrice-générale et Secrétaire-trésorière